

Compte rendu de la réunion du CA de l'ANCESU 5 et 6 septembre 2013

NB, afin de refléter le travail du CA, nous avons choisi d'évoquer tous les thèmes débattus par le CA lors de cette réunion, même si durant l'année 2014, certains se sont résolus autrement ou sont devenus obsolètes

14 présents et 2 excusés sur 17 membres et chargés de missions

Ordre du jour :

- Le DPC
- L'organisation du colloque d'Amiens en décembre 2013
- Les élections lors de l'AG de décembre 2013
- Questions diverses

1. Infos diverses

1.1 Les organismes en lien avec la médecine d'urgence

Une réflexion sur une convention entre SFMU et ANCESU a été amorcée en 2012 : sans suite à ce jour.

Un rappel est fait aux membres du CA sur les différents organismes qui gravitent autour de la médecine d'urgence.

Chaque organisme a ses propres missions et est indépendant, à l'exception du CFMU (collège français de médecine d'urgence), structure fédérative ayant une mission de conseil national professionnel pour le DPC en médecine d'urgence des médecins et non médecins

Tous les organismes du tableau ont des représentants dans le directoire de la CFMU, Dont le président est Jean Louis DUCASSE (SAMU Toulouse)

Nb indications valides à la date de ce CA de septembre 2013*

Sigle		Président*	Missions	ODPC
SFMU	Société française de médecine d'urgence	Jeannot SCHMIDT	Société savante incluant médecins et paramédicaux	OUI
CNUMU	Collège national des universitaires de médecine d'urgence Regroupe tous les professeurs et maitres de conférences de médecine d'urgence quelle que soit leur discipline d'origine (anesthésie-réanimation, thérapeutique, réanimation médicale)	Bruno RIOU	Coordonner l'enseignement universitaire de médecine d'urgence Faire évoluer le DESC médecine d'urgence et créer un DES médecine d'urgence.	NON
FEDECMU	Fédération des collèges régionaux de médecine d'urgence		Assurer des actions de FC dans les régions	OUI

ANCESU				OUI
AFSARMU	Association française de simulation en anesthésie réanimation et médecine d'urgence	Jean Claude GRANRY Angers		OUI
SIFEM	Société internationale francophone d'éducation médicale (commission recherche T.Pelaccia / commission simulation M. Jaffrelot)	Jan François DENEFF		
SAMU Urgences de France		Marc GIROUD	Syndicat	OUI
AMUF Syndicat	Association des médecins urgentistes de France	Patrick PELLOUX	Syndicat	OUI
SNUHP Syndicat	Syndicat national des urgentistes de l'hospitalisation privée		Syndicat	

1.2 Etudes médicales et AFGSU

Dans la réforme des études médicales premier et second cycle l'AFGSU est clairement cité au niveau licence après 3^{ème} année et au niveau master à la 6^{ème} année.

Les CESU de CHU doivent mettre en place l'AFGSU en lien avec les universités mais ne pourront pas facturer la formation (idem IFSI).

La simulation doit faire partie des techniques pédagogiques. Les facs doivent développer la simulation.

Le CNUMU doit faire le point sur la réforme des études médicales et FAC et urgentistes

Le futur concours des étudiants en médecine en 6^{ème} année va être informatisé > les enseignants de fac sont obligés de se former pour faire passer les examens facultaires.

1.3 Les liens de l'ANCESU avec d'autres organismes impliqués en pédagogie

La SFMU regroupe médicaux et paramédicaux, mais c'est une société savante

Le CNUMU regroupe uniquement les médecins mais bientôt les autres professions de santé vont s'universitariser

Il est donc nécessaire pour l'ANCESU de créer des liens avec CNUMU et SFMU pour une synergie en pédagogie au moment de la création de la discipline de médecine d'urgence.

Proposition est faite de création d'une commission tripartite qui serait l'interface des équipes travaillant en structure d'urgence avec SFMU / ANCESU / CNUMU ; cette commission pourrait travailler sur la pédagogie de l'enseignement de la médecine d'urgence. L'objectif serait d'utiliser les compétences pédagogiques de l'ANCESU.

Les représentants ANCESU devraient y participer en binômes médecin et non médecin.

Concernant la simulation :

La création d'une commission de simulation, internationale sous l'égide de la SIFEM semble envisagée.

La création d'une commission francophone sous l'égide HAS avec l'AFSARMU et toutes les disciplines médicales également

Le CA est OK pour faire partie de la société francophone de simulation et commission pédagogique tripartite en médecine d'urgence

Les représentants de l'ANCESU pourront être des chargés de mission, non membres du CA, mais engagés par ailleurs dans les domaines concernés.

2. Colloque

Sur le plan financier : la distinction doit être faite entre les inscriptions des participants et les inscriptions des labos (2 comptes différents)

Le colloque sera reconnu formation DPC avec le n° d'agrément de l'Hôpital.

Les conférences seront enregistrées et mises sur le site ANCESU avec l'aide du conseil régional.

Tous les intervenants et experts sollicités ont confirmé leur présence.

Les objectifs minimaux des ateliers seront envoyés aux participants. Chaque animateur pourra compléter les objectifs.

Un point est fait sur les ateliers et les conférences.

3. Divers

- Passage du flambeau après le colloque d'Amiens: la candidature du réseau Ile de France est validée.
- Journée des CESU 2014 : Montpellier est envisagé Blaise DEBIEN donne un accord de principe.
- La Semaine de pédagogie générale du 11 au 14 février aura certainement lieu à Annecy Calendrier prévisionnel des CA pour 2014 :
 - lundi 14 et mardi 15 avril à Paris
 - Jeudi 4 et vendredi 5 septembre pour préparer la journée des enseignants

- Elections :

Sortants : B Nemitz / V Brunstein / G Tanguy/ G Roussel / MJ Raynald

Se représentent : V Brunstein / G Roussel

5 postes vacants dont 2 se représentent, reste au minimum 3 places dont au moins 1 non médecin.

Faire un appel à candidature via Yahoo avec date butoir au 1^{er} décembre ?

-

Dossier

Convention avec la société Laerdal pour la rédaction de scénarii de simulation : 5 scénarii ont été rédigés. il faut les remettre en forme WORD avec contexte etc...

4. DPC

Point de la situation nationale : tous les textes sont parus dont l'arrêté qui détermine les critères d'évaluation des organismes de DPC.

L'OGDPC a enregistré toutes les candidatures avec avis favorable de principe temporaire en attendant la réalisation des évaluations par les commissions scientifiques. Les formations organisées entre temps sont validantes pour le DPC.

Un organisme de formation peut recevoir une contribution de l'industrie pour son fonctionnement mais pas pour une action de formation.

A ce jour plus de 1000 organismes ont déposé un dossier pour être validés O DPC.

4.1 Candidature ANCESU

Pour l'ANCESU il faut déposer un dossier de candidature avant le mois d'octobre 2013, sinon il faudra attendre janvier 2014 (3 campagnes par an). Pour s'inscrire il faut remplir le dossier conforme au cahier des charges.

Dans le cadre de la mise en place du DPC le CA de l' ANCESU décide de s'adjoindre un conseil scientifique composé de personnes titulaires d'un diplôme de deuxième cycle en pédagogie: R Gagnayre / T Pelaccia / T Sécheresse / CH Ammirati / P Poles / C Bertrand / V Brunstein / James Couvreur / M Jaffrelot / E Wiel / L Boiron / C Marchand, seront sollicités.

La constitution de ce conseil devra être ratifiée lors de l'AG.

Comme l'ANCESU dépose un dossier pour être ODPC il faut élire un nouveau président car B Nemitz, membre de la commission scientifique indépendante de l'OGDPC, ne peut pas être en même temps président d'un organisme dont il examinera la candidature.

Modification du bureau : vote à l'unanimité par les 13 membres du CA présents

- CH Ammirati : présidente
- G Gheno : secrétaire général

A l'unanimité B Nemitz est élu président honoraire de l'ANCESU.

4.2 Travail de groupes

Le CA se scinde ensuite en 2 groupes de travail, pour examiner :

- La constitution du dossier d'ODPC de l'ANCESU
- La création d'un programme/type de DPC AFGSU

Groupe 1 : constitution du dossier DPC : création de l'adresse mail dpc@ancesu.fr

Chaque membre du CA devra remplir la trame CV à joindre avec le dossier

Groupe 2 : création d'un programme DPC de pédagogie générale

5. Communication

5.1 Communication externe

Lors des derniers CA la politique de communication a été discutée. Il a été décidé lors du dernier CA de faire appel à l'agence « le 5^{ème} pouvoir » de C REGOUBY pour communiquer sur les CESU dans un environnement complexe.

C REGOUBY propose un devis avec 2 niveaux :

Il demande 15000€ pour assurer la communication durant la période du colloque (messages du CESU / media etc...) puis 60000€ par an pour accompagner les CESU dans leur image de marque.

L'idée principale serait de s'appuyer sur notre force plutôt que différence : expertise pédagogique, formation multi catégorielles, etc.

Les sommes étant conséquentes, le CA après débat décide de valider la campagne de communication « colloque à Amiens »

Puis de réévaluer en 2014 selon ce qui aura été fait en fixant lui-même le budget concevable, et en envisageant éventuellement d'autres organismes de communication... CH Ammirati contactera C REGOUBY.

Par ailleurs cette politique de communication ayant un cout non négligeable, les formations pédagogiques organisées par l'ANCESU, telles que la semaine de pédagogie générale devront permettre d'équilibrer le budget.

5.2 Communication interne

On constate un déficit de communication interne et de lisibilité externe

Yahoo

Certaines questions posées sur Yahoo restent sans réponse

Il est décidé de nommer un membre du CA un répondant au nom de l'ANCESU pour les questions posées sur Yahoo. Le répondant rédigera une réponse qui sera validée par le CA avant de la publier sur Yahoo.

S Deleule se propose pour assurer cette fonction

Stand colloque des CESU :

Il faudrait pour le fond du stand ANCESU dans les congrès, disposer d'un kakemono permanent avec le logo de l'ANCESU et notre devise sur la double compétence incluant un bandeau avec les coordonnées du site internet. G Gheno s'en occupe.

G Roussel voit pour récupérer le logo

Site internet :

- faire un calendrier de tous les congrès : SFAR SFMU SIFEM... (V Brunstein)
- prévoir des annonces de livres et articles et envoyer à notre secrétaire GCAUDROY
- prévoir photos et annonce des ordres du jour du CA

Site internet : il serait bon de disposer d'une traduction du site en anglais et espagnol. G Gheno demande un devis au concepteur du site. La traduction pourrait porter uniquement sur le « noyau dur » des informations.